



La Ville de **SAINTE MARIE DE RE**

recrute

un **Agent temporaire de police municipale (ASVP-ATPM)**

Contrat saisonnier, du 1^{er} mai 2025 au 30 septembre 2025

Placé sous l'autorité du responsable de police municipale, vous renforcez le service de police municipale pendant la saison estivale en tant qu'ASVP/ATPM.

A ce titre, vous serez amené à travailler selon un emploi du temps adapté aux circonstances locales.

- Horaires décalées, travail le week-end, les jours fériés et les soirées.
- Travail en extérieur,
- Port d'une tenue spécifique à la fonction,
- Agrément par le Préfet, le Procureur de la République et assermentation par le juge du Tribunal d'Instance.

MISSIONS :

- Surveillance de la voie publique (plages, marché et secteurs commerçants) et assistance temporaire de police municipale
- Contrôler et faire respecter la réglementation relative au stationnement payant et gênant (stationnement gênant ou abusif, arrêt minute) - relevé des infractions par GVE.
- Assurer la sécurité aux abords de l'établissement scolaire (entrée et sortie des classes),
- Participer aux cérémonies, manifestations et festivités organisées sur la commune,
- Mission de proximité, informer, renseigner les administrés et les usagers de la route
- Contrôler les autorisations de voirie
- Patrouille VTT / pédestre

PROFILS RECHERCHES :

- Disponibilité, rigueur, discrétion, être à l'écoute et savoir renseigner les usagers,
- Aptitude à travailler en équipe et à être autonome,
- Sens du service public,
- Qualités relationnelles et rédactionnelles requises.
- Permis de conduire B exigé
- Une expérience précédente dans un poste équivalent sera apprécié
- Casier judiciaire vierge
- Aptitude physique

Merci d'adresser vos candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes), avant le 26 janvier 2025 à :

Madame le Maire – MAIRIE – 32 rue de la République – CS 20010 – 17740 SAINTE MARIE DE RE ou par mail à rh@saintemariedere.fr